



Les maisons partagées Ages & Vie

Réunion publique d'information du 19 JUIN 2025
à DOLOMIEU



Ages & Vie en bref

Des maisons partagées pour **8 personnes** en perte d'autonomie avec la présence d'auxiliaires de vie **7J/7**.

Être bien entouré et bien accompagné, tout en préservant ses libertés, dans un domicile partagé, à taille humaine.

Ages & Vie en chiffres

15 ans d'existence

1^{ère} maison partagée
Ages & Vie ouverte en
2008 à Montfaucon,
dans le Doubs.

Ages & Vie accompagne
près de **1 900**
personnes et emploie
1 300 collaborateurs.



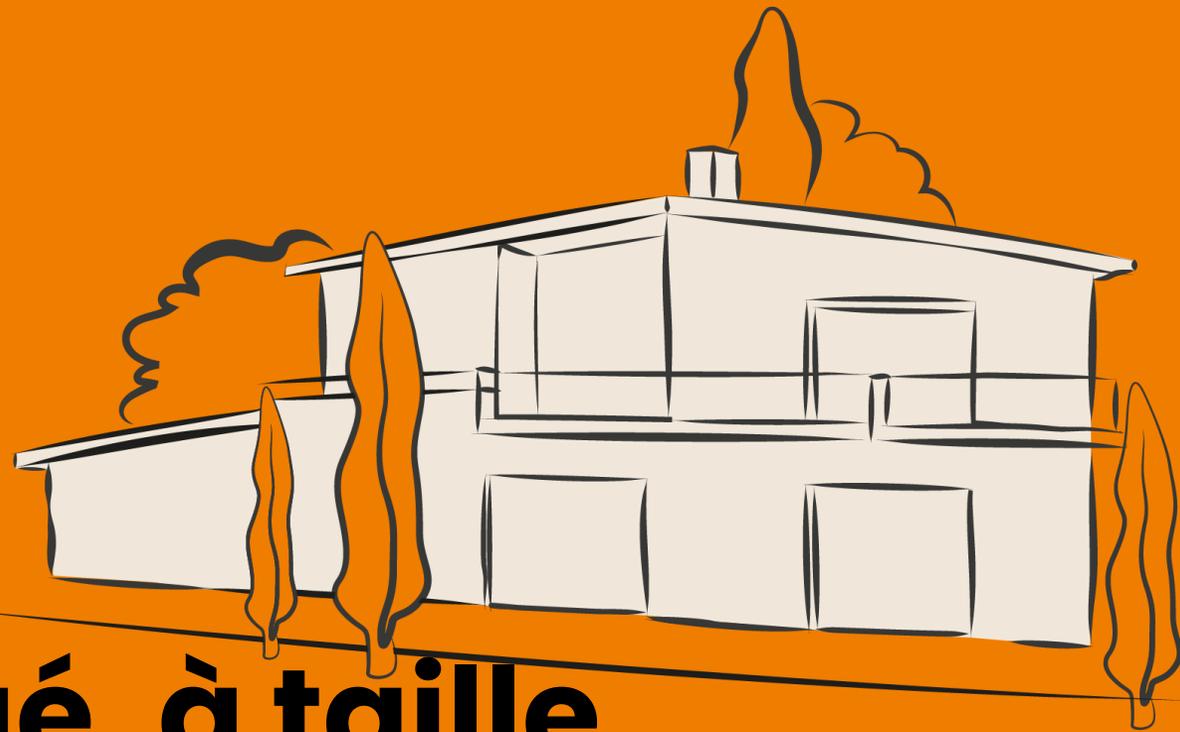
Un ancrage local

En juin 2025, Ages & Vie
compte **383 colocations**
implantées dans **191**
communes et **50**
départements de France.

Ages & Vie bénéficie du
soutien du **Crédit Agricole** et
de la **Banque des Territoires.**



1



Un habitat partagé, à taille humaine, et pensé pour les personnes âgées et les personnes en situation de handicap

Un habitat neuf, à taille humaine

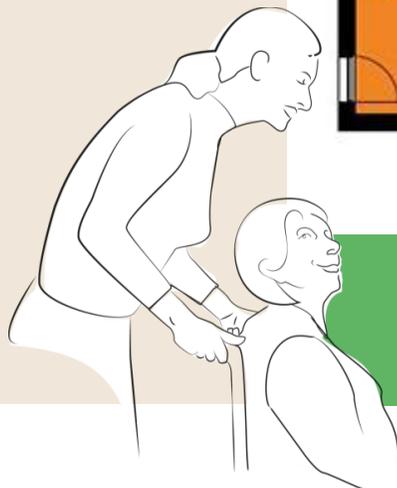
Les Maisons partagées Ages & Vie sont de **vraies maisons de plain-pied** conjuguant **confort, indépendance et convivialité.**



2 colocations de 8 chambres chacune implantées sur un même site (parfois 3).

Architecture et conception

Avec seulement **8 chambres par colocation**, les maisons sont pensées pour **faciliter la vie au quotidien** et permettre à chacun d'**aller et venir facilement**.

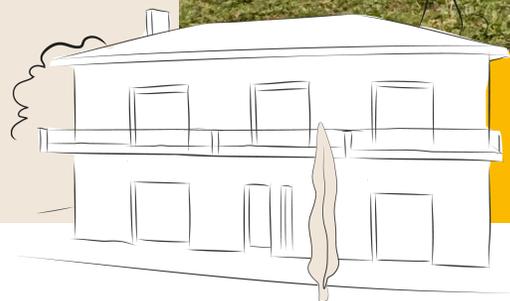


Nos maisons partagées sont adaptées aux personnes à mobilité réduite.

Les extérieurs

Les colocataires disposent d'un **accès à l'extérieur depuis leur chambre.**

Ils peuvent y installer des plantes et un banc selon leurs envies et profiter des beaux jours.

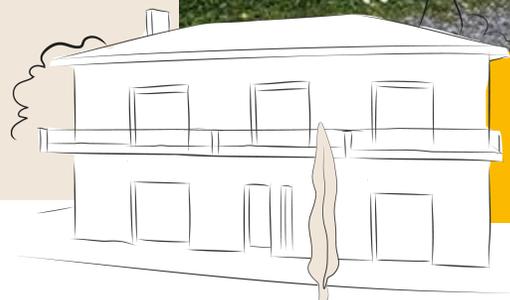


Les colocataires peuvent jardiner et profiter de la terrasse commune.

Le confort de vie

Implantées, au cœur des villages, les maisons sont **modernes et lumineuses.**

Elles sont conçues pour un maximum de **praticité**, avec **l'ambiance chaleureuse** en plus.



**Un habitat spacieux,
ergonomique et sécurisé.**

Un grand espace central de 80m²

La pièce de vie meublée, comprend un **salon**, une **salle à manger** et une **cuisine ouverte** pour un environnement **stimulant et chaleureux**, propice à la **convivialité et au partage**.



Les colocataires s'y retrouvent pour partager de bons moments.

Une grande chambre de 30m²

Chaque chambre dispose d'une **entrée privative** pour **entrer et sortir ou** recevoir ses proches, **en toute autonomie.**

On peut **y vivre en couple.**

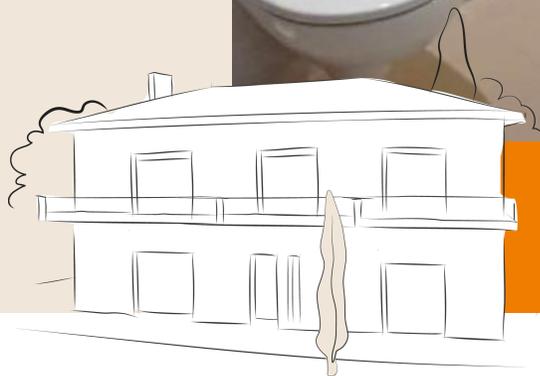
Les **animaux de compagnie** sont **les bienvenus** (sans frais supplémentaires).



On peut vivre en couple et avec son animal de compagnie.

Une salle de bain adaptée

Chaque chambre est équipée d'une salle de bain privative, **adaptée aux personnes à mobilité réduite.**



**Vous vivez dans une vraie maison,
adaptée à vos besoins**

2

**Un accompagnement
7J/7 au service des
personnes âgées et des
personnes en situation de
handicap pour alléger leur
quotidien.**



Des services pour vous faciliter le quotidien

Ages & Vie propose une prestation de service à la personne et de service autonomie à domicile qui assure aide et **accompagnement** pour alléger votre quotidien.



Une équipe dédiée à l'écoute de nos colocataires.



Les services :

- **Réalisation des courses et préparation des repas**
- **Entretien du linge**
- **Entretien des espaces**
- **Aide administrative**
- **Animations**
- **Aide à la toilette et au lever/coucher**

Une équipe pour prendre soin de vous 7J/7

Une équipe de **6 auxiliaires de vie**
se relaie pour accompagner les
colocataires dans tous les **gestes**
du quotidien devenus difficiles.

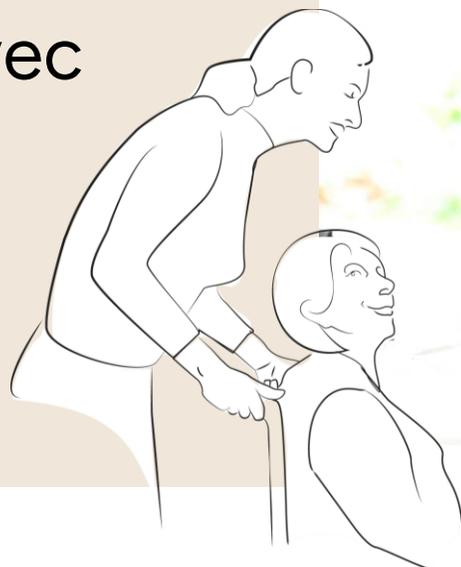
C'est une présence
rassurante et bienveillante.



Une équipe pour prendre soin de vous 7J/7

➤ **Accompagnement actif** avec présence physique effective de **7h30 à 20h30**.

➤ **Astreinte nocturne** avec intervention sur appel d'urgence (via téléalarme).



**Une équipe pour prendre
soin de vous en proximité**

**Les auxiliaires de vie
connaissent les habitudes de
vie, les centres d'intérêts, les
histoires de vie des colocataires.**

**Cela leur permet de construire
ensemble une vraie relation
de proximité.**



**Préserver ses habitudes de vie,
tout en se sentant sécurisé.**

Des repas faits maison

Les menus sont définis avec les colocataires et les repas sont préparés sur place par les auxiliaires de vie.

Les achats sont réalisés dans les commerces de proximité.

Chacun peut mettre la main à la pâte selon ses envies !



Repas faits maison, avec l'aide des colocataires qui le souhaitent.

3



**La convivialité au cœur
des colocations Ages & Vie**

Des maisons dans lesquelles il y a de la vie

La vie en colocation permet de **rompre avec la solitude** et de profiter de bons **moments partagés** avec ses colocataires, ses auxiliaires de vie, ses proches et les habitants de la commune, « petits et grands ».

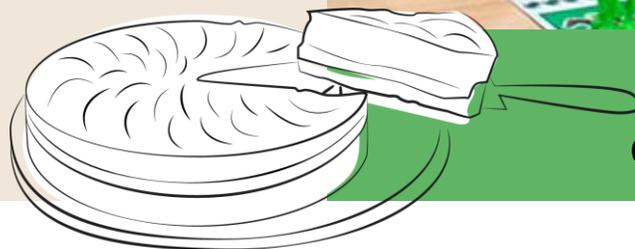


Une ambiance conviviale et chaleureuse.

Des activités de groupe

Les auxiliaires de vie organisent régulièrement des activités et animations : **sorties, balades, jeux de société, gym douce, activités musicales...**

Les colocataires **sont libres** d'y participer selon leurs envies.



Vous vivez à votre rythme dans une petite communauté.

Conserver le lien

Les colocataires peuvent **rester en lien avec la vie et les associations communales** : club des aînés, repas annuel, bibliothèques, écoles...



**Les maisons Ages & Vie
sont ouvertes sur l'extérieur.**

Construire le projet de vie partagée, ensemble.

➔ **Le Collectif de Vie Partagée (CVP)** est composé de représentants des colocataires, des familles, de la mairie et des équipes Ages & Vie.

➔ **Au minimum 2 fois par an, le CVP se rassemble** pour faire le point sur le fonctionnement de la maison et alimenter le projet de vie partagée.



Nourrir la vie partagée en respectant les libertés individuelles.

4



**Le reste à charge estimé
pour vivre en maison
partagée Ages & Vie**

Tarification par Ages & Vie Gestion (logement meublé en colocation avec services) – au 01/06/2025

➔ **Loyer**
500 à 670 € TTC / mois
(selon les maisons)



➔ **Charges locatives**
(eau, électricité, assurance, entretien des équipements, taxes ordures ménagères, accès Internet et téléphone communs)
175 € TTC / mois



➔ **Prestations para-hôtelières**
(accueil, petit-déjeuner, fourniture et entretien du linge de maison, entretien des locaux techniques)
128 € TTC / mois



Tarification par Ages & Vie Services (accompagnement)

➔ La prestation d'accompagnement

- **Minimum de 1 200 € TTC/mois pour l'accompagnement de base** (présence des auxiliaires de vie en journée et prestation d'astreinte nocturne avec intervention sur appel de téléalarme).
- **Varie ensuite selon les besoins d'accompagnement de chacun et le plan APA défini par le Département** (pour les personnes qui en sont bénéficiaires).

➔ Le budget de courses alimentaires et de vie courante

- **Budget de 232 € / mois** de contribution aux achats mutualisés.



Estimation du reste à charge total

❖ **Le reste à charge mensuel constaté en colocation Ages & Vie se situe généralement entre 1 600 € et 2 500 € TTC par mois, aides déduites (crédit d'impôt, APA/PCH, allocation logement) selon les prestations définies et les aides auxquelles le colocataire peut prétendre.**



Un devis personnalisé est proposé à chaque personne intéressée en prolongement de la visite en maison.

❖ **Ce reste à charge inclut :**

- Le loyer et les charges locatives;
- La prestation de services (courses, repas, entretien des espaces partagés, animations, aide à la toilette et au lever/coucher si nécessaire...)
- Le budget pour les achats alimentaires et de vie courante.

Ages & Vie en quelques mots

*Seulement 8
par colocation.*

**Vous êtes chez
vous**

A seulement 8,
chacun trouve sa
place et profite
d'une vie partagée
conviviale dans un
cadre confortable.

Présence 7J/7.

**Vous vous sentez
en sécurité**

Le personnel d'Agés
& Vie Services
organise le
quotidien et le
facilite tout en
apportant une
présence rassurante
et sécurisante.

Ancrage local

**Vous gardez vos
repères**

Les colocations
Agés & Vie sont
pleinement
intégrées dans la vie
des communes et
sont ouvertes sur
l'extérieur.

Liberté

**Vous conservez vos
habitudes de vie**

Chacun est libre de
faire ce qu'il veut,
quand il le veut, tout
en profitant de la
convivialité de la
colocation.

5



**Immersion dans les maisons
partagées Ages & Vie
(photos, témoignages)**



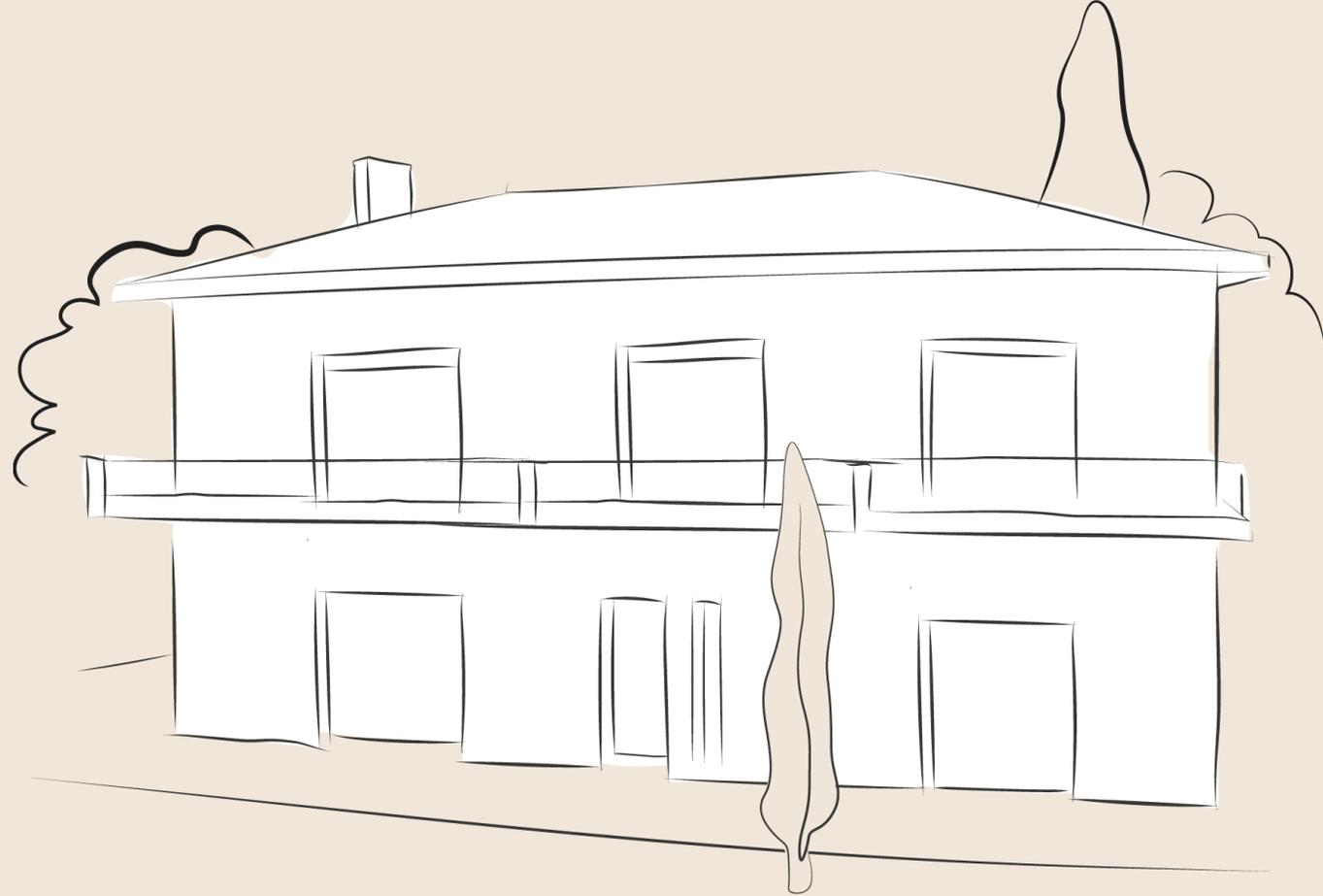


Les Evènements Ages et Vie avant ouverture

Cérémonie « Première pierre »

Réunion publique

Journées Portes Ouvertes



Merci !



Votre Chargé de
développement territorial
Thierry GAUTIER
07 56 02 31 27

Service clients
0 801 07 08 09